

**Arrêté du 1^{er} juillet 2002 portant nomination au comité
d'hygiène et de sécurité de l'administration centrale**

NOR : *DEVG0210330A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie et du développement durable,
Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2002 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel au comité d'hygiène et de sécurité de l'administration centrale ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 portant création d'un comité d'hygiène et de sécurité à l'administration centrale du ministère chargé de l'environnement ;
Vu les propositions des organisations syndicales,
Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration :

Titulaires

M. Decarre (Michel), sous-directeur des ressources humaines, président ;
Mme Malmassari (Nicole), sous-directrice des affaires financières et de la logistique ;
Mme Toussaint (Frédérique), secrétaire générale de la direction générale de l'administration, des finances et des affaires internationales ;
M. Vales (Claude), chef du bureau des affaires générales de la direction de la nature et des paysages ;
M. Beauchaud (Pierre), chef du bureau des affaires générales de la direction de la prévention des pollutions et des risques.

Suppléants

Mme Montagnon (Andrée), chef du bureau de la programmation et de la gestion des moyens de fonctionnement ;
M. Gonzelan (Alain), chef du bureau de la gestion immobilière des services centraux ;
Mme Mangenot (Cosima), chargée de la communication interne à la direction générale de l'administration, des finances et des affaires internationales ;
M. Corbet (Jacques), chef du bureau des affaires générales de la direction de l'eau ;
M. Godefroy (Laurent), chef du bureau des ressources, de la documentation et de la diffusion de la direction des études économiques et de l'évaluation environnementale.

Article 2

Sont nommés en qualité de représentants du personnel :

Titulaires

Au titre du SNE-CFDT :
Mme Maucotel (Françoise) ;
Mme Biguet (Jocelyne) ;
Mme Couturier (Marie-Joëlle) ;
M. Goislot (Damien).
Au titre de la CGT :
M. Guibert (Bernard) ;
Mme Herr (Marie-Thérèse).
Au titre de FO :
Mme Henry (Nicole).

Suppléants

Au titre du SNE-CFDT :
Mme Zysberg (Claudine) ;
Mme Pillias (Anne-Françoise) ;

Mme Harasse (Claudine) ;
M. Aït-Messaoud (Rabah).
Au titre de la CGT :
M. Allardi (Jean) ;
M. Ströher (Michel).
Au titre de FO :
Mme Carles (Christiane).

Article 3

L'arrêté du 21 juillet 1998 modifié portant nomination au comité d'hygiène et de sécurité de l'administration centrale du ministère de l'environnement est abrogé.

Article 4

Le directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 1^{er} juillet 2002.

Pour la ministre et par délégation :
*Le directeur général de l'administration,
des finances et des affaires
internationales,*
T. Wahl